

Compte rendu de la 2ème réunion des jardins partagés du 12/02

Présents :

- **Elus** : Fred Allier, Bernard Breyton, Anette Chamontin, Alexandra Poilblanc, Mélanie Recollin-Bellon
- **Stagiaire Mairie** : Lou de Rango
- **Habitants** : Pierre Blondel, Odile Borel, Amalia Brousse, Jean Michel Eard, Sylvie Eard, Bastien Ivancic, Martine et Jo Lovera, Sylvie Goutière, Céline Horaist, Marie Loppé, Jean-Éric de Rango

Excusés : Marie Francou, Yves Pesenti, Sara Scata, Claire Voron

1. Présentation de chacun et de ses motivations à être présent:

Commune à tous, l'envie de rencontres et de partager un moment en jardinant. Six des personnes présentes avaient en plus une envie de parcelle individuelle.

Certaines personnes (plusieurs élus et 2 habitants) n'étaient pas intéressées par le jardin en lui-même, mais par la réunion élus et habitants autour d'un projet commun, ou par des activités de soutien au jardin comme la fabrication d'infrastructures nécessaire à celui-ci (cabanon, banc, compost ...).

De plus c'est pour certains l'occasion de faire partager leurs savoirs, ou de profiter d'une activité qu'ils ne sont plus ou pas encore en mesure de réaliser entièrement seul.

2. Restitution du Conseil Municipal de février :

Mélanie Recollin-Bellon explique aux personnes présentes que les élus ont été surpris par la volonté de parcelles collectives et de la proposition de création d'une association pour gérer le quotidien des jardins. Le C.M. n'a pas tranché sur la délégation à une association désirant plus de précision afin de s'assurer que personne ne serait exclu, notamment un habitant ne possédant pas de terrain et souhaitant uniquement cultiver une parcelle individuelle afin d'avoir accès à une alimentation de qualité.

3. Dessin de plan en petit groupe puis mise en commun :

Les participants ont pu se réunir par groupe de 4 autour d'un plan cadastral avec des aides à la mesure (de 200, 100 et 50 m²) afin de se mettre d'accord sur un plan du jardin en petit comité. Dans un second temps chaque groupe a pu exposer son travail, dès qu'un élément était tranché celui-ci était dessiné par Marie Loppé sur un nouveau plan.

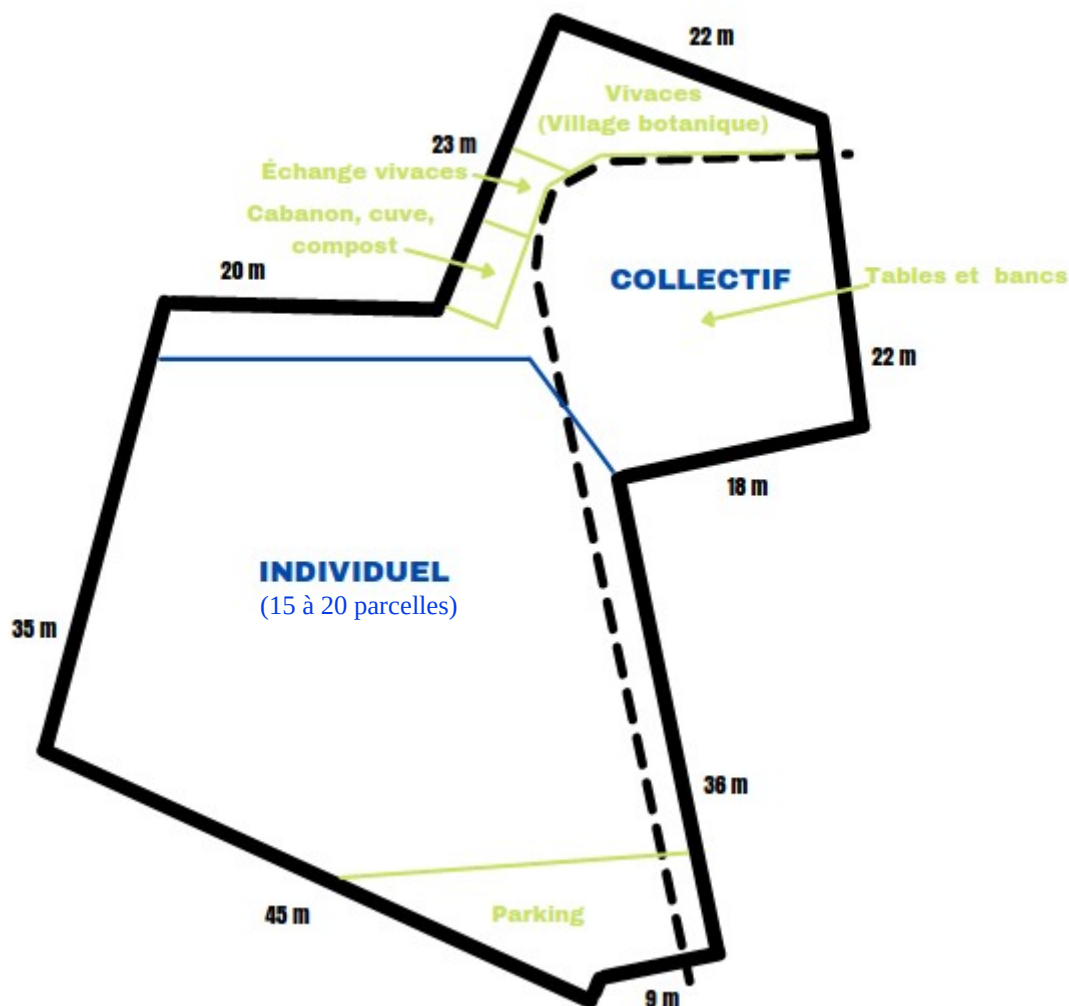
Les personnes présentes ont été rassurés quand à la place existante, après avoir calculé qu'il était facile de découper plus de 20 parcelles de 50 m².

Il est proposé de laisser la première partie (la plus petite) du terrain aux envies de plantations collectives et de consacrer la deuxième aux personnes ayant envie d'une parcelle individuelle. Un bandeau de quelques mètres serait mis en collectif sous le mur exposé Sud, afin de partager cette bonne exposition et d'éviter tout conflit à ce propos.

Le coin vivaces, le coin cabanon, la cuve et le compost ont été envisagés à cette place car l'endroit paraissait difficile à investir en plantations.

Il est envisagé de tirer les parcelles petit à petit en fonction des besoins en commençant par le côté Nord du champ (haut), ce qui permettra de laisser le choix à la personne occupant la parcelle de travailler la terre en adéquation avec ses techniques de culture.

Le parking/aire de retournement a été envisagé comme zone de stationnement temporaire afin de ne pas empêcher la rue, ce qui nous permettra de mieux cerner les besoins en la matière. Une réflexion a été entamée à propos de plantation d'arbres fruitiers en espalier à la frontière ouest du terrain ou dans la partie collective, elle est à affiner.



4. Perspectives

Il a été proposé d'organiser rapidement **une prochaine réunion** pour rentrer plus en détails sur le fonctionnement des jardins, **le 5 mars**.

Si la mairie opte pour un fonctionnement associatif, un portage par une autre association a été évoqué pour faciliter le démarrage.

Afin de ne pas décourager ceux parmi les habitants, qui souhaitent se projeter rapidement, les élus ont suggéré de proposer les parcelles dès ce printemps en avertissant les habitants que c'est l'année de lancement et que toutes les installations ne sont pas encore réalisées (possibilité d'une proposition officielle dans la lettre de la Mairie).